

Trophée Cramif



2019

Prévention des Accidents  
du Travail et des Maladies  
Professionnelles

Des entreprises qui s'engagent pour la santé  
et la sécurité au travail de leurs salariés



RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :



cramif.fr @cramif LinkedIn

# LES TROPHÉES CRAMIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Des récompenses pour valoriser l'engagement en faveur de la santé et la sécurité au travail des entreprises franciliennes.

L'Île-de-France compte plus de 500 000 établissements inscrits au régime général. Chaque année les Trophées Cramif (Caisse régionale maladie d'Île-de-France) récompensent un certain nombre d'entre eux pour des démarches de prévention des risques professionnels qu'ils ont mises en place afin d'assurer la sécurité de leurs salariés, de préserver leur santé et d'améliorer leurs conditions de travail.

Voilà plus de 20 ans que la Cramif remet cette distinction aux entreprises franciliennes. Les objectifs sont multiples :

- ★ **Récompenser les entreprises** pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- ★ **Valoriser ces démarches** pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés.
- ★ **Promouvoir l'action de la Cramif**, et plus généralement celle de la branche Risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs-conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.

.....

Créée en 1997 par Bernard Chadebec, la récompense portait à l'origine le nom de Trophée Laplace. Il symbolise l'opposition entre le hasard et le savoir.

Le hasard, qui tient lieu encore trop souvent d'explication à la survenance d'un accident, est représenté par la boule de bronze difforme et chaotique.

Le disque transparent représente la raison, la compréhension et s'incruste dans la boule pour faire reculer et vaincre l'ignorance.



- 2 Les trophées Cramif, qu'est-ce que c'est ?
- 3 Sommaire
- 4 Le Comité des Trophées 2019
- 5 La Cramif et la Direction Régionale des Risques professionnels
- 5 Les chiffres clés de la sinistralité 2018 en Ile-de-France
- 6 Le plan d'actions du service Prévention en Ile-de-France
- 7 Les 7 lauréats
- 15 L'Assurance Maladie - Risques professionnels



[cramif.fr](http://cramif.fr)



[@cramif](https://twitter.com/cramif)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cramif)



[Youtube](https://www.youtube.com/channel/UCRMIK)

## CONTACT PRESSE

01 40 05 29 79 - 01 40 05 37 69  
[presse.cramif@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cramif@assurance-maladie.fr)

Retrouvez les films présentant les actions de prévention des entreprises lauréates 2019 sur :

- le site [cramif.fr](http://cramif.fr) : [cramif.fr/trophees](http://cramif.fr/trophees)
- et sur la chaîne youtube CRAMIF

# LE COMITÉ DES TROPHÉES 2019

Les membres du comité

- **M. Reza PAINCHAN**, Président du Conseil d'Administration de la Cramif
- **M. Pierre-Alain KERNINON**, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil d'Administration de la Cramif et Président de la Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CRATMP),
- **M. Damien DEWEIRDER**, Membre du collège salariés du CTR 1 de la Cramif
- **M. Jérôme TRIOLET**, Responsable du département expertise et conseil technique INRS
- **M. Vinh NGO**, Docteur et directeur général du CIAMT, Centre de médecine du travail et de santé au travail
- **Mme Emilie REPUSSEAU**, Secrétaire Générale Adjointe de la FNA, Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile
- **M. Jean-François THIRIOT**, Vice-président du collège employeurs du CTR 1 et membre du CTR 4 de la Cramif



## LES 5 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ILE-DE-FRANCE

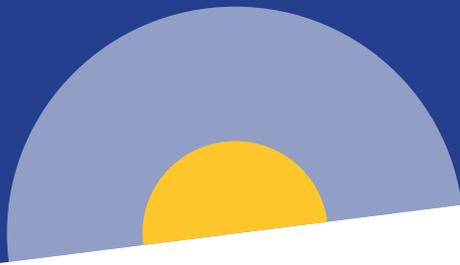
**CTR 1** : métallurgie, chimie, caoutchouc, plasturgie

**CTR 2** : bâtiment et travaux publics, bois, ameublement, papier et carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu

**CTR 3** : transport, eau, gaz, électricité, livre et communication, services, commerces et industrie de l'alimentation, commerce non alimentaire

**CTR 4** : activités de santé

**CTR 5** : activités de service I et II autres que les activités de santé



## LA CRAMIF ET LA DIRECTION RÉGIONALE DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Sa compétence s'étend sur les 8 départements d'Île-de-France, soit sur un territoire de 12 millions d'habitants, de 4,8 millions de salariés et de 501 654 établissements assurés. Elle exerce des missions d'intérêt général au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé et des associations du secteur médico-social. En matière de risques professionnels, la Cramif développe et coordonne la prévention des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP) par la mise à disposition d'une offre de services spécifique aux entreprises (conseil, assistance technique, contrôle, aides financières, formation et information). En 2018, 8 157 entreprises ont été visitées. Le taux annuel net moyen de cotisation AT/MP est de 2,32%. Elle a également pour mission la tarification des entreprises et contribue au processus de réparation des victimes d'AT/MP en appui des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM). En 2018, 3,4 millions d'euros d'aides ont été versés aux TPE et PME pour la prévention.

### Les chiffres clés de la sinistralité 2018 en Ile-de-France

○ ACCIDENTS DU TRAVAIL :  
une tendance à la baisse depuis 10 ans



Indice de fréquence : nombre d'accidents pour 1 000 salariés

**105 859** accidents du travail (108 953 en 2016)

**82** accidents du travail mortels (97 en 2016)

● ACCIDENTS DU TRAJET :  
en hausse

**29 944** accidents en premier règlement (25 848 en 2016)

**51** accidents du trajet mortels (49 en 2016)

○ MALADIES PROFESSIONNELLES :  
des améliorations constatées sur le territoire francilien

- **6 162 maladies** ayant entraîné un arrêt de travail ou une incapacité permanente (6578 en 2016).
- **390 millions d'euros** imputés aux entreprises
- **1 530 529 journées de travail perdues** par incapacité temporaire.
- **38 décès** imputés aux maladies professionnelles (55 en 2016).
- Les TMS représentent près de **84% du nombre total** de maladies reconnues.

# LE PLAN D' ACTIONS DU SERVICE PRÉVENTION EN ILE-DE-FRANCE

Une nouvelle COG AT-MP signée entre l'Etat et la Cnam pour la période 2018-2022.

Déclinée au niveau régional dans le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), le plan d'actions du service prévention de la Cramif, adopté par la Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CRAT/MP) en concertation avec les Comités Techniques Régionaux (CTR), s'inscrit dans la continuité des actions engagées, tout en répondant à de nouveaux enjeux centrés sur 3 priorités nationales et 3 priorités régionales.

## 3 PRIORITÉS NATIONALES :

- **prévenir** les TMS (Troubles Musculo-squelettiques) et les risques liés aux manutentions manuelles dans les entreprises
- **contribuer** à réduire le risque de chute de plain-pied et de hauteur dans l'ensemble des entreprises
- **supprimer ou réduire** les expositions aux agents chimiques dangereux et en particulier aux agents cancérigènes mutagènes et reprotoxiques (CMR)

## 3 PRIORITÉS RÉGIONALES

DÉTERMINÉES EN FONCTION DES FACTEURS DE SINISTRALITÉ EN ILE-DE-FRANCE :

- **la logistique**
- **la restauration collective**
- **Paris Capitale**, comprenant 5 thématiques : hôtellerie - restauration traditionnelle, Grand Paris Express, activités aéroportuaires, logements collectifs, collecte des déchets ménagers et traitement des déchets issus des chantiers du BTP

### Les 7 entreprises récompensées par un Trophée Cramif 2019 répondent à ces enjeux.

Elles s'inscrivent en particulier dans les trois priorités nationales TMS, risques de chutes et exposition aux agents CMR.

Pour les aider dans la mise en oeuvre de leur démarche de prévention, certaines ont bénéficié d'aides financières de l'Assurance Maladie - Risques professionnels.

# 7 LAURÉATS 2019

## GARAGE GENET

Réparation  
automobile

## FAUN

Réparation  
de bennes à ordures  
ménagères

## VERNET

Fabrication d'éléments  
de régulation  
thermique

Trophée Cramif



2019

Prévention des Accidents  
du Travail et des Maladies  
Professionnelles

## ICAM PARIS SENART

École d'ingénieurs

## PERMASWAGE

Fabricant et concepteur  
de raccords de fluides  
pour aéronautique,  
le spatial

## BLANCHISSERIE BSC

Blanchisserie  
industrielle

## PAVILLON LEDOYEN

Restauration  
traditionnelle



**Activité :** Réparation automobile

**Lieu :** MENNECY (91)

**Dirigeant :** Christophe GENET

**Nombre de salariés :** 5

**Contrôleur de sécurité Cramif :**  
Antoine CANCELLIER

**Ingénieur conseil :** Philippe PERROT

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

- **Promouvoir la démarche** menée par une TPE, en concertation avec ses salariés, pour maîtriser les risques professionnels liés aux ports de charges et à l'exposition aux substances CMR.
- **Rappeler l'intérêt** des aides financières proposées par la Cramif (contrats de prévention, subventions prévention TPE...) pour aider les TPE-PME.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

Afin de développer son activité, l'entreprise a décidé de créer un nouvel atelier.

Le dirigeant a souhaité intégrer de nombreuses mesures de prévention dès la phase de conception.

Afin de prévenir les TMS, l'entreprise a investi dans de l'équipement :

- un lève roue électrique pour le déplacement des roues démontées depuis le pont élévateur jusqu'au lieu de stockage,
- un démonte roue avec bras d'assistance au démontage du pneu,
- un bras de pose et de dépose de pare-brise.

Pour le risque chimique, l'entreprise a mis en place un réseau de captage des émissions de moteur intégré dans le sol. Une telle intégration évite en effet l'usure prématurée des flexibles, supprime le risque de chute de plain-pied et limite le niveau de bruit dans l'atelier. Le moteur est situé à l'extérieur du bâtiment et accessible de plain-pied, facilitant sa maintenance. Le nettoyage des pièces est réalisé à l'aide de fontaines sans solvant.

Pour accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et soutenir les investissements nécessaires à ce projet, un contrat de prévention a été signé avec la Cramif. Cette contractualisation a été menée dans le cadre de l'action TPE Réparation Automobile.

## RÉSULTATS

L'ensemble des mesures prises permettent de réduire les ports de charges lourdes, les chutes de plain-pied, l'inhalation de substances CMR et le contact avec des produits chimiques potentiellement nocifs.

**Activité :** Réparation de bennes à ordures ménagères

**Lieu :** CHELLES (77)

**Dirigeant :** Benoît BONTEMPS

**Nombre de salariés :** 16

**Contrôleur de sécurité Cramif :** Serge LASSUS

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

**Promouvoir la démarche** menée pour maîtriser les risques professionnels liés aux fumées de soudage.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

En février 2013, le service prévention de la Cramif est intervenu dans l'entreprise et a constaté des risques d'exposition aux fumées de soudage. Ce constat lui a été notifié par courrier.

En 2014, l'entreprise a mené des tests avec des torches aspirantes Air Liquide qui se sont révélées non satisfaisantes. Début 2016, elle a opté pour d'autres torches aspirantes Air Liquide et un réseau d'extraction d'air avec enrouleurs et buses d'aspiration aimantées pour traiter les fumées d'oxycoupage.

Le captage des fumées d'oxycoupage reste insuffisant car seules les fumées générées à l'intérieur du caisson des Bennes à Ordures Ménagères (BOM) sont captées contrairement à celles émises à l'extérieur.

Le centre de mesures et contrôles physiques de la Cramif a alors été sollicité fin 2016 pour évaluer l'efficacité du dispositif et faire des propositions d'amélioration.

Fin 2016, l'établissement a ainsi pu développer une goulotte aspirante dotée d'une bâche tombante qui se place sur une paroi du caisson. Les fumées d'oxycoupage sont alors cloisonnées entre cette bâche et le caisson puis captées par la goulotte placée en partie haute.

## RÉSULTATS

**Les fumées de soudage sont captées localement avec les torches aspirantes. Les fumées d'oxycoupage le sont aussi avec les buses d'aspiration aimantées et le système de goulottes raccordées à un réseau d'extraction avec enrouleur. En complément, le site dispose de quatre tourelles d'extraction.**



**Activité :** École d'ingénieurs

**Lieu :** Paris-Sénart (77)

**Dirigeant :** Matthieu VICOT

**Nombre de salariés :** 18

**Ingénieur conseil :** Vincent OUDARD

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

**Promouvoir une démarche de prévention** des risques professionnels menée dès la formation initiale supérieure jusqu'à l'entreprise. Valoriser une action de prévention dans le cadre du plan d'action formation initiale.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

L'Institut Catholique d'Arts et Métiers (ICAM) compte six campus et diplôme plus de 500 ingénieurs par an. Suite à la rencontre avec la direction des études en 2016, dans le cadre de l'action nationale relative à l'intégration de la prévention des risques professionnels dans la formation initiale des futurs ingénieurs et managers, l'ICAM a souhaité mettre en place une organisation pour enseigner la santé et la sécurité au travail (S&ST), en répondant aux exigences du référentiel BES&ST (Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail). Une convention de partenariat pour concevoir et réaliser cette formation a été signée entre l'ICAM et le service déploiement formation et information pour la prévention de la Cramif.

A l'issue de la formation, l'école a demandé aux étudiants en alternance de renseigner une grille GPS&ST (Grille de Positionnement en Santé et Sécurité au Travail) dans leur entreprise d'accueil. Ainsi, certains d'entre eux ont pu faire évoluer la prise en compte de la S&ST dans les entreprises concernées.

## RÉSULTATS

L'ICAM Paris Sénart permet aujourd'hui à ses élèves futurs ingénieurs, managers ou chefs d'entreprise d'acquérir une culture en S&ST, dans le but de réduire la fréquence et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Suite à cette première action de la Cramif sur le campus de Paris Sénart, les autres caisses du réseau prévention pourront inciter les autres campus de cette école à déployer la démarche afin de permettre à l'ensemble des ingénieurs diplômés de l'ICAM de disposer de repères en S&ST.

L'ICAM pourra alors demander l'attribution du label CNES&ST.



**Activité :** Restauration traditionnelle

**Lieu :** Paris 8ème

**Dirigeant :** Yannick ALLENO

**Nombre de salariés :** 92

**Contrôleur de sécurité Cramif :**  
Christophe BALLUE

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

**Promouvoir la démarche** managériale pour faire de la prévention un outil de management qui fidélise les salariés et donne une image positive de la profession.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

L'entreprise a souhaité se doter d'une nouvelle cuisine avec pour objectif de donner au personnel un outil de travail performant associant qualité, productivité, hygiène et conditions de travail optimum.

C'est dans ce cadre que le bureau d'études en charge du projet a souhaité être accompagné par la Cramif afin de bénéficier de son expertise en matière d'intégration de la prévention dès la conception.

Pour soutenir les investissements nécessaires à ce projet, un contrat prévention a été signé avec la Cramif. Sur le plan organisationnel, les postes de travail ont été équipés de meubles de stockage afin de disposer au plus près des produits et ainsi limiter les déplacements et le port de charges.

Sur le plan technique, la cuisine a été équipée d'un piano froid et d'un plafond filtrant. La suppression du gaz et l'utilisation d'une hotte double flux permettent d'améliorer l'ambiance thermique en cuisine pour un confort optimum. Un sol antidérapant a été posé afin de limiter le risque de glissade, en cuisine comme à la plonge.

Les postes de plonge sont équipés de lave-vaisselles à capot afin de réduire les gestes et les postures contraignantes. Le bar possède un lave-verre avec osmoseur afin de supprimer l'essuyage manuel des verres et le risque de coupure. L'implantation d'impotest vitrées apporte la lumière du jour au sein de la cuisine pour ajouter un confort supplémentaire.

Les salariés sont satisfaits d'un environnement de travail ayant évolué à leur bénéfice.

## RÉSULTATS

**Une amélioration des conditions de travail en cuisine et à la plonge et une réduction des risques de TMS, de chute de plain-pied et de coupures. Faire de la prévention un outil de management, de fidélisation des équipes.**



**Activité :** Blanchisserie industrielle

**Lieu :** BRIERES LES SCELLES (91)

**Dirigeant :** Tanguy CHASSERIAUD

**Nombre de salariés :** 52

**Contrôleur de sécurité Cramif :**  
Sébastien BOURGES

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

- **Promouvoir la démarche** menée par une entreprise pour maîtriser les risques professionnels liés aux manutentions manuelles.
- **Intégrer la prévention** dans le cadre d'un projet de modification de machine.
- **Associer les salariés** dans les démarches de réduction des expositions à des risques.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

Au-delà de la problématique « chimique » et « chute de hauteur » correctement traitée dans l'établissement, l'évaluation des risques menée conjointement avec le responsable de l'établissement et les salariés a également mis en évidence un risque important de survenance de TMS sur les lignes de production. Afin de réduire ce risque, l'entreprise a engagé un travail d'analyse de l'activité des salariés pour identifier les efforts et les postures contraignantes. Avec le fabricant, une étude a été menée pour modifier la machine en concertation avec les salariés. La validation est intervenue après les phases de conception, de réalisation et de tests. Afin de rendre la mise en oeuvre de la solution encore plus efficace, une fiche de poste a été rédigée et les salariés ont été formés. L'entreprise a été suivie dans le cadre du programme TMS Pros. La Cramif a formé le dirigeant de l'entreprise.

## RÉSULTATS

Réduction de l'exposition des salariés aux risques de TMS.

La solution retenue sera dupliquée sur la 2ème ligne de production en 2019.

La recherche d'améliorations techniques est en cours sur l'ensemble des postes de travail du site en tenant compte de la démarche initiée par TMS Pros. Une responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE) a été embauchée.



**Activité :** Fabricant et concepteur de raccords de fluides pour l'aéronautique et le spatial

**Lieu :** LES CLAYES SOUS BOIS (78)

**Dirigeant :** Damien DE VEYRAC

**Nombre de salariés :** 139

**Contrôleur de sécurité Cramif :**  
Emmanuelle LEPAGE

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

**Promouvoir la démarche** participative et pluridisciplinaire de tous les acteurs de l'entreprise pour la recherche de mesures de prévention des risques tant sur le plan technique qu'organisationnel.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

Depuis de nombreuses années, l'entreprise est dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail :

- **2010** : substitution de produits CMR (toluène remplacé par solvant OS2 non CMR avec faible impact sur le processus de fabrication),
- **2014** : acquisition d'une ligne de ressuage ergonomique et peu bruyante n'exposant plus les salariés au risque de pénétration percutanée,
- **2015** : captage localisé sur les postes d'ébavurage et centrale de ventilation à l'extérieur des bâtiments,
- **2016** : étude puis acquisition de portes outils ergonomiques et sécurisées.

L'implication à la fois des salariés et de la direction a permis de mener de nombreuses actions nécessaires pour aboutir à des solutions concrètes : études, recherche de solutions ou de fournisseurs, suivi des phases de conception, de tests et de validation.

La Cramif, avec la collaboration du service de santé au travail, a accompagné l'entreprise vers les mesures de prévention les plus appropriées.

## RÉSULTATS

**Substitution de produits CMR, captage de poussières métalliques, réduction du bruit et réduction des TMS sur plusieurs postes de travail.**

**L'action de substitution du toluène a été suivie, au sein de l'établissement, par d'autres actions de prévention, comme par exemple, l'amélioration des postes de travail d'injection à froid de lubrifiants avec la mise en place de vantaux et l'ouverture automatisée des étuves pour éviter l'exposition à des traces de formaldéhyde.**

**Activité :** Fabrication d'éléments de régulation thermique pour l'automobile, le sanitaire et le chauffage

**Lieu :** OLLAINVILLE (91)

**Dirigeant :** Benoît HALARD

**Nombre de salariés :** 346

**Contrôleur de sécurité Cramif :** Pascal VIGOURET

## L'ACTION DE PRÉVENTION MISE À L'HONNEUR :

- **Promouvoir la démarche** participative et pluridisciplinaire de tous les acteurs de l'entreprise pour trouver des mesures de prévention des risques techniques et organisationnelles.
- **Promouvoir l'innovation** technique numérique pour la réduction des TMS.

## DÉMARCHE PRÉVENTION

L'entreprise s'attache à prévenir les TMS de longue date mais la sinistralité reste élevée. Face à ce constat, la Direction, le CHSCT et l'infirmière de l'entreprise se sont mobilisés en engageant un programme d'action :

- formation d'un référent TMS par ERGONALLIANCE en novembre 2016,
- dépistage des situations à risques. Priorisation sur 12 situations,
- élaboration d'un outil de diagnostic interne principalement basé sur les normes d'ergonomie,
- diagnostic de 4 situations entre 2017 et 2018 avec des plans d'action associés,
- mise en oeuvre des solutions techniques et organisationnelles, notamment la généralisation de la diminution des poids des conditionnements provenant des fournisseurs de 12 kg à 6, 8, 10 kg maximum,
- formation des salariés par l'infirmière,
- réévaluation des actions entraînant des propositions d'amélioration pour supprimer complètement les reprises de charge en sortie de chaîne ce qui engendre un allègement du port de charge des salariés dédiés à la logistique dans les ateliers,
- déploiement de la démarche avec la mise en place de relais (ligne managériale de proximité et infirmière),
- utilisation de la simulation numérique avec réalité augmentée pour le développement des nouveaux outils de production intégrant les contraintes ergonomiques. L'entreprise a été suivie dans le cadre du programme TMS Pros.

## RÉSULTATS

La démarche devient le fil conducteur du développement des outils de production dont les effets sont visibles dans la majorité des ateliers. L'exposition au risque a globalement baissé. L'entreprise a acquis une autonomie complète dans la mise en oeuvre de la démarche de prévention des TMS.

# À PROPOS

## DE L'ASSURANCE MALADIE – RISQUES PROFESSIONNELS

Acteur clé de la santé au travail, à l'écoute des employeurs et des salariés, **l'Assurance Maladie - Risques professionnels** a pour finalité de promouvoir un environnement de travail plus sûr et plus sain en réduisant les accidents du travail et maladies professionnelles.

Egalement connue sous le nom de **branche accidents du travail et maladies professionnelles** (AT/MP), elle agit au service de 19 millions de salariés dans plus de 2 millions d'entreprises.

Avec **son réseau de caisses** implantées sur tout le territoire (CPAM, Carsat, Cramif et CGSS), elle exerce trois missions interdépendantes : elle indemnise et accompagne toutes les victimes de maladies et d'accidents liés au travail, fixe les taux de cotisations des entreprises et oeuvre sur le terrain pour prévenir les risques professionnels.

Elle dispose pour cela de leviers d'incitations financières qu'elle peut actionner au bénéfice de la **prévention des risques professionnels**.

La branche AT/MP prend également à son compte les actions de **prévention des travailleurs indépendants** et gère le compte professionnel de prévention.

L'Assurance Maladie - Risques professionnels s'appuie sur l'expertise de deux acteurs qu'elle finance :

- l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) qui développe les connaissances scientifiques et techniques sur les risques liés au travail et les outils de prévention.
- Eurogip qui identifie les bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail en Europe et à l'international et représente la branche pour l'élaboration des normes européennes et internationales.

# TROPHÉES CRAMIF 2019

**Directeur de la publication**

**David Clair**  
directeur général

**Réalisation**

Direction de la communication  
Direction régionale des risques professionnels

**Maquette**

Prest'Agency & Cramif

ISBN

**978-2-11-152874-1**

Septembre 2020